



LE JOURNAL DES OFFICIERS MARINIERS DU NORD-FINISTERE

N° 124 - JUIN 2023



[Courriel](mailto:aom-nord-finistere@wanadoo.fr)

aom-nord-finistere@wanadoo.fr

[Sites internet](http://aom-29-nord.com)

aom-29-nord.com
[et fnom.com](http://fnom.com)

[Facebook](https://www.facebook.com/Aom-29-Nord)

[Aom-29-Nord](https://www.facebook.com/Aom-29-Nord)

Permanences de l'AOM29N
au Cercle de la Marine.

Tous les matins
de 10h00 à 12h00

Le Vendredi :
dossiers maladies professionnelles
(prise de rendez-vous conseillée)



EDITO

Par **Dominique Lamotte**
président-adjoint de l'aom 29N

*Chers officiers mariniers,
chères adhérentes, chers adhérents,*

*Je remercie le président Denis Le Page de me permettre à mon tour
de m'adresser à vous.*

*Tout d'abord, je souhaitais vous rendre compte des préoccupations
des membres de notre conseil d'administration sur le sujet du
préjudice de l'anxiété amiante.*

A ce jour, plus de 120 officiers mariniers ont été indemnisés.

*Depuis quelques mois, la Commission de Recours des Militaires
propose un arrangement direct à l'amiable à certains plaignants pour
une indemnisation bien en deçà de celles décidées par les tribunaux
et le conseil d'Etat.*

*Dernièrement, le représentant du ministère des Armées au CPRM
(Conseil Permanent des Retraites Militaires) s'est avancé auprès du
représentant de la FNOM sur un éventuel accord transactionnel avec
des conditions dictées par la Direction des Affaires Juridiques du
Ministère.*

*L'avis des associations a été demandé sur cette proposition très
importante.*

*Le conseil d'administration du Nord-Finistère s'est réuni le 9 mai
dernier et ses membres ont jugé les conditions proposées
inacceptables. Elles ne reflètent pas les décisions prises par le
Conseil d'Etat.*

*Le conseil d'administration du Nord-Finistère a également rejeté la
proposition de donner carte blanche à notre représentant de la FNOM
pour engager des négociations. Nous ne voulons pas d'une
transaction qui pénaliserait nos camarades et nous veillerons au
grain.*

*Le président Denis Le Page en a rendu compte au Bureau National
de la FNOM.*

.../...

La rentrée prochaine sera riche en événements pour l'association.

Les 21, 22 et 23 septembre, le président Denis Le Page, Jean-Pierre Calassou (délégué) et moi-même (auditeur libre) participerons au Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers et à l'Assemblée Générale.

Des élections renouvèleront pour moitié la composition du Bureau National qui élira par la suite le président de la FNOM lors de la première réunion.

Pour information, tout adhérent et adhérente de l'aom29N peut poser sa candidature au bureau national. Si vous êtes intéressé(e), rapprochez vous du siège de l'aom29n pour plus d'explications avant le 28 juillet.

Le samedi 18 novembre, la conférence des présidents de l'AOM Nord-Finistère se déroulera à Saint-Renan. Merci à Michel Fumaz, président de la section, et à son équipe pour leur investissement.

Je vous rappelle que je représente les retraités militaires au comité social de la Base de Défense de Brest. Je suis votre contact privilégié pour toute mise en relation avec le service social des armées. Vous y êtes des ayants droits du ministère des Armées.

En cas de besoin, l'assistance sociale de l'action sociale des armées est là pour vous aider et pour vous conseiller dans vos démarches. N'hésitez pas à contacter l'association qui vous mettra en relation avec les services concernés.

Même si vous avez quitté l'institution vous avez encore des droits, utilisez les.

Pour ceux qui n'ont toujours pas la carte Marine loisirs, n'hésitez pas à la demander auprès du cercle, elle vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour tout ce qui est billetterie (tickets de cinémas, Océanoplis, Récré des 3 curés...). Vous aurez également le droit à l'accès de la boutique où vous pourrez trouver vêtements, parfums, souvenirs et autres.

Le comité social organise également pour les retraités et les ayants droits, des journées comme celle proposée le 12 septembre prochain (lire dans les pages suivantes).

Comme vous l'avez constaté, il est très compliqué de réserver au Cercle pour déjeuner.

J'ai remonté cette difficulté auprès du président du comité social et président du conseil d'administration du cercle qui n'est qu'autre que le préfet maritime adjoint et commandant de la base de défense Brest. La raison de ce problème récurrent est le manque le personnel pour assurer le service en salle (sic).

Restant à votre écoute, je vous souhaite de belles vacances, un bel été et surtout une bonne santé.

Longue vie à l'AOM29N !

Dominique LAMOTTE
Président adjoint de l'AOM29N



Débat sur l'anxiété amiante lors du conseil d'administration extraordinaire du 9 mai.

Sur la photo en rouge Denis Le Page, président, à partir de sa gauche Jean-Pierre Calassou, Jean Radzizewski, Eric Roger, Jean-Louis Sébille (conseiller), Jean-Paul Le Roux, Roger Rolland, Dominique Lamotte, photographe Patrick Brassat.

UN POINT SUR L'« ANXIETE AMIANTE »
Par Jean-Pierre Calassou
Membre du CA29N et chargé des dossiers

"Voilà bientôt 6 ans que je suis chargé de recueillir et traiter les dossiers « anxiété amiante » de l'aom Nord-Finistère.

Avec l'aide de notre avocat, nous avons passé avec succès les étapes de la Commission de Recours des Militaires, du Tribunal Administratif de Rennes, de la Cour d'Appel de Nantes et enfin du Conseil d'Etat qui, dans son arrêt de mai 2022, a reconnu l'exposition à l'amiante pour l'ensemble des spécialités.

A chaque étape, le Ministère s'est vu condamné à verser des indemnités toujours supérieures, en tenant compte du temps de service et non de la spécialité.

Un groupe de travail « amiante » a été créé au sein de la Commission Permanente des retraités militaires . Le secrétaire de la FNOM nous y représente contre l'avis du groupe de travail amiante au sein de FNOM.

Lors de la réunion du 9 avril dernier, le représentant du Ministère des Armées s'est avancé sur un éventuel protocole transactionnel d'indemnisation « anxiété amiante » entre la FNOM et le Ministère qui fixerait le montant des indemnisations en évitant le tribunal.

Il nous demande si nous pourrions accepter les critères suivant :

- Une distinction entre les spécialités
- Une indemnisation en fonction du temps d'exposition à l'amiante
- Un seuil de durée d'exposition pour prétendre à une indemnisation
- Enfin dans l'éventualité d'un accord retrait des dossiers déposés devant les tribunaux

Le CA du Nord Finistère a refusé à l'unanimité ce projet dans les formes actuelles, mais nous acceptons une discussion franche avec le Ministère, sans donner un blanc sein à une seule personne, en l'occurrence le secrétaire de la FNOM.

Un seuil d'exposition pour justifier une indemnisation est perfide et voudrait dire qu'en deçà de ce seuil, il n'y a rien de dangereux. Quid des personnes qui pourraient être malades plusieurs années après. Une distinction entre les spécialités ne peut être que discriminatoire et va à l'encontre de l'avis du Conseil d'Etat.

Le 12 mai dernier, la réunion en visio-conférence rendue houleuse par l'incompréhension et la méconnaissance des dossiers, les sages de la fédération et les différentes associations ont dans un premier temps voté contre ces propositions, tout en restant ouvertes à la discussion.

En début d'après-midi, revirement. Par un tour de passe-passe, les présidents d'associations à l'exception de 2 (Nord Finistère et Alsace) ont voté pour un package et accepté le projet de négocier avec le ministère des Armées.

Mais le 26 mai, lors de la réunion du Conseil Permanent des Retraités Militaires, le représentant des Affaires Juridiques du ministère des Armées a mis fin à toutes discussions sur ce projet en ne souhaitant pas de protocole transactionnel.

En effet, depuis la décision du Conseil d'Etat, la Commission des Recours des Militaires nous fait des propositions d'indemnisation en évitant le tribunal.

Ces propositions, dans l'ensemble, ont l'air de satisfaire nos adhérents qui en grande majorité l'acceptent. Dans le cas contraire, nous faisons appel de la décision. Cela est, et a toujours été, la politique de l'aom29N « Etre au plus près des adhérents ».

En conclusion : chers adhérents je vous conseille de prendre le stylo et de remplir votre dossier, cela peut vous paraître un calvaire de rassembler les pièces, mais nous sommes là pour vous aider".

Jean Pierre CALASSOU

Le Conseil d'Administration de l'aom29N s'est réuni samedi 10 juin.

Le Conseil d'Administration de la FNOM se réunira du 21 au 23 septembre. Vos questions doivent parvenir au siège de l'aom29N pour le 20 août.

L'équipe de la permanence de l'aom 29N vous accueille au cercle de la Base de Défense - 13 rue Yves Collet au 1^{er} étage du lundi au vendredi de 10h à 12h00. Pour les dossiers maladies professionnelles et anxiété amiante, le vendredi matin de préférence sur rdv 02 98 22 10 15 - aom-nord-finistere@wanadoo.fr



Médaille de la Défense Nationale Agrafe « essais nucléaires »

Pour les adhérents qui ont participé aux essais nucléaires et qui souhaitent demander la médaille de la défense nationale, l'aom29N leur propose de les aider pour constituer le dossier et le transmettre au ministère concerné. N'hésitez pas à prendre contact avec l'aom29N.



Ils ont rejoints ces derniers mois l'aom Nord-Finistère

(depuis mars 2023)

ABIVEN Mickael - BOCHER Alain - BOCQUILLON Fabian - BOCQUILLON Joël
 BODENES André - BOTTEREAU Marc - BOUCHER Gilles - DANZE André
 DE CALUWE Gilles - DUCHESNE Thierry - DUQUESNE Didier - FERS Christiane
 FERTIL Jean-Michel - FEVRE Bertrand - FREMONT Rémi - GACEUS Pascal
 GENAUZEAU Alain - GORIN Jérôme - GUEDON Jean - GUICHARD Patrice
 HERNADEZ Gilles - JAMIN Philippe - JEZEQUEL Liliane - KERVABON Yves -
 KUPERS Patricia - LE BROUSTER Alain - LE FLOCH François - LE PORS Antoine -
 LISSARRAGUE Jean-Marie - LUCAS Thierry - MAZEAS Joseph - MAZEAUD Luc - MER André - MUR Eric -
 NICOLAS Margot - PEROUAS Gilles - QUEFF-BERJOAN Valérie - QUILLEVERE Christian
 RABILLOUD Daniel - ROBIN Cendra - ROBIN Dominique - RUF Jean-Jacques - VICHON Gilbert



Ils nous ont quittés récemment

Toutes nos condoléances aux familles

(depuis mars 2023)

COUM Georges - MOINAT Claude - KEROMNES Jean - GUENAN Christian - DENIEL Jeanne
 LE GALL Henri - VIGOUROUX Alfred - MANAC H René - LEON André - KERHOAS Yves
 TALOC Jean-Claude - DENIEL Yvonne - KERBRAT François - LE BOT Vincent - PRIGENT Yvon
 LAURANS Marie-Thérèse - PONT Joseph - ROUDAUT Raymond - THOMAS Christian
 SALOU Camille - LE GALL Bernard - CAZOULAT Marc - FLOCH Jean - LE CALVEZ Pierre
 SOUETRE Jacques - CAZOULAT Hervé - RAOULT André - TANGUY François-Louis
 LORIC Joseph - RAOULT Lionel - JAOUEN Yves - LE BORGNE Jean-François

Escale du Ponant (Cercle)

Le Conseil d'Administration du Cercle

est prévu le mardi 20 Juin.

Notre représentante est Isabelle Taloc, élue à ce conseil.



Mise à jour des cartes d'adhérents du Cercle en 2024

En 2024, lors du renouvellement des vignettes, il sera effectuée une mise à jour de l'ensemble des dossiers des adhérents.

Il faudra fournir une copie du titre de pension/réversion ainsi qu'une copie du livret de famille, certificat de concubinage ou pacs. Une photo récente sera également à fournir.

Les cartes changeront de format.

Coordonnées pour l'obtention du titre de pension :

0970823335 / retraitesdeletat.gouv.fr

Caisse des dépôts et de consignation : 0557579007

Réservations des déjeuners au restaurant Océan

Communication de Madame Marianne Le Dorse

Chargée de clientèle de l'Escale du Ponant

A de nombreuses reprises, vous nous avez fait part de votre mécontentement concernant la procédure de réservation des déjeuners au restaurant Océan, qui consistait à réserver vos places le vendredi à partir de 10h00 pour la semaine suivante.

Je vous informe de la modification de cette procédure : dès aujourd'hui, la réservation de vos déjeuners pourra se faire tous les jours à partir de 9h30, selon disponibilité et dans la limite de 15 repas consécutifs (semaine et dimanche) auprès des deux accueils de l'Escale du Ponant « Océan » et « Oasis » sur place ou par téléphone aux numéros suivants : 02 98 22 17 00 ou 02 98 22 16 00

Je rappelle qu'un adhérent est limité dans le nombre de ses invités, le couple et 4 invités.

Soyez assuré que l'Escale du Ponant s'applique à maintenir la qualité d'accueil et met tout en oeuvre pour vous satisfaire.

Changements d'horaires pendant la période estivale

Restaurant Océan:

Le restaurant vous accueillera uniquement du lundi au vendredi de 12h à 13h30.

Il sera fermé tous les dimanches à compter du 2 juillet jusqu'au dimanche 3 septembre inclus.

Bar Atlantic :

Ouverture de 11h00 à 17h00 du lundi 3 juillet au vendredi 3 septembre 2023 inclus (fermé les samedis et dimanches)

L'offre brasserie vous sera proposée durant cette période.

TOUTE L'EQUIPE DE L'ESCALE DU PONANT VOUS SOUHAITE UN TRES BEL ETE.

Le comité social de la Base de Défense de Brest

organise le 12 septembre 2023 une sortie à la journée.

Tarif par personne : 70 euros (après prise en charge de 12,00€ par le comité social).

Carte Marine Loisirs obligatoire

Inscription à la billetterie du cercle.

Pour tout renseignements complémentaires: 06.24.18.40.07.

Le comité Social de la Base de Défense de Brest organise le mardi 12 septembre 2023



Départ de Brest parking porte de Gouesnou face à LECLERC
7h45 en direction de Perros-Guirec

A 10h00 embarquement pour une croisière commentée de
2 heures dans l'archipel des 7 Iles.

Vous ferez cap sur l'île Rouzic puis sur l'île Malban, l'île
Bono... Cet archipel abrite 27 espèces d'oiseaux nicheurs,
soit 20.000 couples.

Déjeuner à Perros Guirec

MENU

- ❖ Rillettes de saumon et son toast
- ❖ Suprême de volaille
- ❖ Purée à l'ancienne et son petit jus
- ❖ Assiette gourmande
- ❖ Boissons
- ❖ Café



Après déjeuner, direction Pleumeur Bodou LE RADOME

A 15h00 Arrivée sur le site de la cité des télécoms et
découverte guidée de l'ensemble du site à bord de
l'autocar, l'histoire de la construction de l'antenne et du
radôme. Ensuite parcours de visite sur les expositions
qui proposent de remonter le temps pour comprendre la
naissance de ces technologies jusqu'à l'immersion dans
un « monde connecté ». Enfin show immersif sous le
radôme, revivez la naissance de la mondovision, retour
vers le futur : juillet 1962.

Fin vers 17h15

Retour vers Brest en fin de journée



70,00 € *par personne

*Prix public : 82,00 €

12,00€ subventionné par le comité social

Saint Pol de Léon



Le 8 mai dernier, un détachement des stagiaires de la Préparation Militaire Marine « Duplex » de Morlaix avait participé à la cérémonie patriotique. Ce fut l'occasion pour les représentants de la section des officiers marinières de St Pol de Léon d'échanger avec les jeunes volontaires et de resserrer les liens avec les encadrants officiers marinières réservistes.

Rendez-vous avait été donné le 3 juin pour la cérémonie de remise des insignes et diplômes de fin de session.

Puis, le 27 mai, les adhérents de la section se sont retrouvés autour du cochon grillé tout en se remémorant les meilleurs souvenirs et en passant le micro à plusieurs bardes.

Ils se sont quittés après des parties de pétanque disputées sous le soleil et le mistral breton du nordet.

Kerlouan



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence de Mr Christian Colliou, maire de la commune, de Mr Bernard Jambou, président des associations patriotiques et également président de la section des officiers marinières, des représentants du conseil municipal, des enfants du conseil municipal jeunes, des enfants des écoles, des membres des associations patriotiques et de la population kerlouanaise. De chaque côté du monument aux morts étaient stationnés un GMC aux couleurs du Canada, ainsi qu'une jeep, restaurés par de jeunes collectionneurs de la commune. Ils avaient revêtu, l'un, un uniforme de GI et l'autre un uniforme de marin américain.

Après un défilé de la place de la mairie vers le monument aux morts, la cérémonie a débuté par la lecture d'un texte de l'UNC Nationale, suivie de la lecture par les enfants d'un texte à la mémoire des marins du HMCS Athabaskan, navire canadien coulé le 29 avril 1944 au large de nos côtes lors d'un combat naval. La Marseillaise à capella et le salut aux porte-drapeaux ont clos la cérémonie.

Guipavas



Assis de gauche à droite : Nelly Tusch (secrétaire), Jacques Gosselin (Membre), Georges Simon (Président) Jean Péron (Trésorier), Yvon Daniélou (Trésorier Adjoint).

Debout de gauche à droite : Yves Marjour (Porte drapeau), Bernard Klein (Membre) Jean-Claude Savard (Adjoint responsable animation), Dominique Lamotte (Président adjoint), Leon Pivain (Membre), Jean-Noël Besse (Adjoint secrétaire et Responsable Animation), Liouten Poitier (représentante des veuves), Roger Lenaff (Membre), Jean-Yves Le Roux (membre) Pierre Grandjean (Membre) - Absent sur la photo : Jean-Pierre Voxeur (porte-drapeau et photographe)

La section sous la présidence de Georges Simon compte à ce jour 143 adhérents.

Le programme des activités 2023 est bien fourni :

Une sortie à la journée le 8 juin au programme visite du Fort Montbarrey, repas au centre de vacances Beauséjour au Conquet, une visite en car commentée du Pays des Abers.

Participation comme bénévoles à la fête de l'été à Guipavas début juin.

Participation comme bénévoles à la manifestation de France Alzheimer le 17 septembre.

Assemblée générale le 10 décembre.



Les adhérents au Fort Montbarrey le 8 juin dernier

Autour de l'ancre de l' «Amoco Cadiz»



Gouesnou

Message du président de la section

« La section de Gouesnou recrute »

Lorsque les officiers mariniens quittent la Marine, ils ont la possibilité d'être suivis par l'association. Elle apporte une aide aux anciens marins afin de reprendre la vie civile et se réorienter professionnellement.

Le bureau a également pour mission de défendre les maladies professionnelles et aide les veuves dans la gestion de l'administratif.

Les membres de la section sont présents lors des manifestations patriotiques à Gouesnou.
« Tous les anciens marins de sa section de Gouesnou sont les bienvenus.
Nous organisons une réunion tous les mois et une assemblée générale en fin d'année »



Nous avons commencé l'année par une assemblée générale, pour d'une part faire le point sur nos activités 2022, année de transition après la COVID, et d'autre part orienter notre action pour 2023. Cette assemblée a été l'objet de beaucoup de discussions. J'y ai annoncé que **2023 sera ma dernière mandature**, je laisse la place, la Marine change, il faut des jeunes dans le bureau.

Vous souhaitez vous investir dans la section et vous vous posez de nombreuses questions :

Est-ce vraiment fait pour moi ?

Puis-je concilier cet engagement avec mon emploi du temps ?

Comment valoriser cette expérience ? Salarié, retraités, demandeur d'emploi....

Rassurez-vous ! Tout le monde peut-devenir bénévole, peut s'engager auprès de l'association et c'est bien plus simple qu'on ne le pense.

Savez-vous que vous pouvez valoriser cette expérience dans de nombreuses situations ?

Recherche d'emploi, acquisition d'un diplôme ou reconversion professionnelle, le bénévolat, c'est aussi une porte d'entrée vers de nombreuses opportunités.....

Je compte sur vous, la vie de la section est entre vos mains.

Le bureau reste à votre entière disposition pour plus amples informations (contact 06 83 23 11 46 pour un R.D.V.).

Bien cordialement Marc PRIVE

IROISE

L'assemblée générale de la section Iroise, qui regroupe les 7 communes de la Presqu'île de Crozon, s'est déroulée à Argol sous la présidence de Alain Casareggio, en présence de Mrs Henri Le Pape, maire de la commune et Denis Le Page, président de l'Aom Nord-Finistère.

Les effectifs de la section comptent actuellement 83 adhérents.

Un tour d'horizon des activités de l'année a été développé, le bureau reconduit, les comptes approuvés.

Denis Le Page nous a présenté une synthèse des sujets abordés lors de la conférence des Présidents.

A l'issue, l'assemblée s'est rendue au monument aux morts pour un dépôt de gerbe, précédé d'une remise de la médaille de la Défense Nationale avec agrafe Essais nucléaires, à notre camarade Maurice Le Bars et un diplôme de porte-drapeau à Jacques Drévilion.

La journée s'est poursuivie par un "Kig ha farz" partagé par une cinquantaine d'adhérents avec leurs conjoint(e)s.



Maurice Le Bars décoré



Jacques Drévilion diplômé

BREST

La section de Brest a organisé une sortie à Saint Nic le jeudi 22 juin 2023 avec l'agence de voyages "l'été évasion". Cette sortie s'adressait à tous les adhérents de la section ainsi qu'aux adhérents des autres sections du Nord Finistère et à leur famille.

Le programme était le suivant :

Visite de la chocolaterie Chatillon.

Petit film sur le chocolat, suivi d'une visite d'une démonstration, d'une dégustation, des achats.

Déjeuner dansant à l'Auberge Ti Glaz de St - Nic avec cochon grille au feu de bois.

Quelques pas de danse dans l'après-midi, pétanque, cartes et promenade digestive le long de la plage.

ST RENAN

La section très active des officiers mariners de St Renan organisait, le 3 mai dernier, une journée de cohésion au centre de loisirs de la Marine, à Porspoder. Cinquante adhérents et sympathisants avaient répondu à l'appel. Au programme, le matin, une marche de 8 km sur le littoral, un repas de convivialité sur le site, puis des animations et jeux l'après-midi. Le prochain repas de cohésion est prévu en octobre.



Le prochain repas de cohésion est prévu en octobre.

Plougastel-Daoulas

Les adhérents de la section des officiers mariners de Plougastel-Daoulas ont pu participer à une sortie commune avec les associations patriotiques le 24 mai dernier. Ils ont visité le village de Poul Fétan, village authentique du 16ème siècle dont toutes les habitations ont conservé leurs toits de chaume. Après avoir dégusté un repas breton, cette sortie s'est terminée à Pont Aven par la visite d'un moulin à eau.



Daoulas

Félicitations à Christian BILLIAUX, président de la section de Daoulas, pour le diplôme d'honneur de portedrapeau de plus de 20 ans.



Porspoder

Les adhérents de la section de Porspoder se sont retrouvés lors d'un repas en avril dernier. Ce fut l'occasion de présenter le nouveau porte-drapeau titulaire : Gilles Aubertel.



Corsen

Samedi 10 juin 2023, quarante-quatre adhérents et sympathisants de la section des officiers marinières et veuves du Corsen ont participé à la sortie annuelle.

Au programme : visite guidée et démonstration de fabrication du kouign-amann à Pont-Aven puis croisière commentée en baie de Concarneau avec temps libre dans la ville close.



Gouesnou

Le 8 mai 2023 la section de Gouesnou a eu l'honneur de remettre deux décorations officielles :

- la médaille de bronze de la défense nationale agrafe « essais nucléaires » à Jean Gomet
- et
- le diplôme de porte-drapeau à Aude Delorme épouse Dalidec

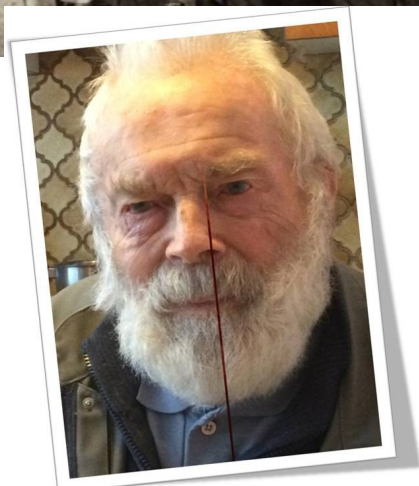


Le décoré à droite



La diplômée

Décès du doyen de la section de Gouesnou le 5 juin Yves JAUEN - MT MANEU DP - 96 ANS



Cérémonie nationale annuelle « Aux Marins de toutes origines morts pour la France »



Le samedi 13 mai après-midi, s'est déroulée la cérémonie nationale annuelle « Aux marins de toutes origines morts pour la France » au cénotaphe de la pointe Saint Mathieu.

Cette année, c'est la Force Maritime des Fusiliers Marins et Commandos qui était à l'honneur, particulièrement le PM Cédric de Pierrefont et le PM Alain Bertonello, du commando Hubert, morts pour la France au Mali.

Cette cérémonie organisée par l'association « Aux marins » présidée par l'IA (2s) René Stéphan était présidée par le CA Xavier Tourneux adjoint territorial commandant la base de défense de Brest/Lorient, représentant le VAE Olivier Lebas, CECLANT Préfet Maritime de l'Atlantique.

Étaient présents, MM Bertrand Aure maire de Plougonvelin, André Talarmin maire de Plouarzel, président de Pays d'Iroise Communauté, Didier Le Gac député de la 3ème circonscription du Finistère, George Noël Nicolas président de la FNOM accompagné de Denis Le Page président de l'Aom29N et de Jean-Louis Sebille, ainsi que de nombreux représentants d'associations patriotiques avec leurs drapeaux.

Catherine Nicolas, présidente de la section Porspoder, porte drapeau de l'Aom29N portait fièrement notre emblème. Martial Quiviger président de la section de Saint Thégonnec était également présent.

Le piquet d'honneur était composé d'un détachement du bataillon « Amyot d'Inville » des fusiliers marins accompagné d'un joueur de cornemuse.

Après le dépôt de gerbes, dont celle de la FNOM, suivi de la sonnerie « aux morts » et de la Marseillaise reprise à l'unisson par l'assemblée, les autorités civiles et militaires ont pris la parole. À noter l'intervention émouvante de la mère d'un des deux héros de cette journée.



La cérémonie de remise de brevets et d'insignes aux stagiaires de la Préparation militaire marine « Duplex » s'est déroulée samedi 3 juin, à Morlaix, sous la présidence du capitaine de frégate Benoît Baron, commandant de l'escadron de formation à la maintenance aéronautique de la Défense de la base aérienne 721 de Rochefort et en présence du contre-amiral Frédéric Damlaincourt.



La présence des porte-drapeaux, des nombreuses autorités militaires, d'Agnès Le Brun, conseillère régionale, de l'adjoint au maire et correspondant défense de la ville de Morlaix, du correspondant Défense de la ville de St Pol de Léon, de l'association des officiers mariners du Nord-Finistère, de la section des officiers mariners de St Pol de Léon et des familles, a donné une émotion particulière à la cérémonie.

Le capitaine de corvette, Arnaud Cueff, chef du centre PMM s'est adressé aux 37 stagiaires de la quatorzième promotion 2022-2023, et aux cadres instructeurs, pour les remercier de cette promotion réussie.

L'Association des Officiers Marins du Nord-Finistère était représentée par Patrick Brassat, accompagné du président de la section de St Pol de Léon, Yvon Priou et de plusieurs adhérents.

Ils ont remis à trois stagiaires du Nord-Finistère, candidats à Maistrance, le coffret d'apprentissage des nœuds marins qui rappellent l'un des fondamentaux des gens de mer, en leur souhaitant « bon vent ! ».



Remise des prix par les représentants de l'aom Nord-Finistère Patrick Brassat, Yvon Priou et Roger Rolland

St Pol de Léon

Les officiers mariners de la section de Saint Pol de Léon sont très attachés à la Marine Nationale.

Le 3 juin dernier, ils ont pris part au recrutement de "l'équipage de demain" en encourageant les 37 jeunes stagiaires volontaires à la préparation militaire Marine "Duplex" de Morlaix, lors de la cérémonie de fin de session 2022/2023.

Les officiers mariners saint-politains sont heureux de constater que la relève est en marche pour faire perdurer l'engagement au service de la Nation et de la Marine Nationale en particulier.

Le 18 juin, en présence de Stéphane Cloarec, Maire de St Pol de Léon, ils ont tenu à féliciter et encourager tout particulièrement les 4 stagiaires léonards issus la promotion PMM annuelle et candidats à Maistrance : Samuel, 17 ans, Hugo, 18 ans, Louane, 17 ans et Vincent, 18 ans.

Le fait d'avoir pleinement satisfait aux premières exigences pour un recrutement dans la Marine, démontre leur motivation qui est une valeur sûre qui appuiera leur candidature à l'Ecole de Maistrance et facilitera leur intégration dans un cadre militaire. Espérons que d'autres jeunes volontaires locaux suivront l'exemple en s'inscrivant à la préparation militaire Marine de Morlaix.

"Samuel, Hugo, Louane, Vincent, nous comptons sur vous pour rappeler que les léonards ne manquent jamais un appareillage et nous vous souhaitons "bon vent".

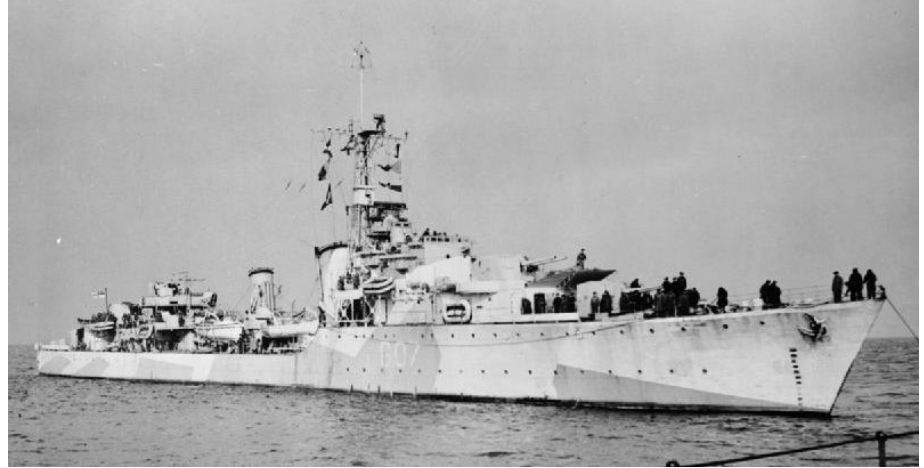
Le président de la section Yvon Priou et le vice-président Roger Roland ont ensuite remis le coffret traditionnel de formation sur les noeuds marins, un des fondamentaux des gens de mer.



Cérémonie HMS ATHABASKAN à Kerlouan

Coulé en quelques minutes, le 29 avril 1944, par un torpilleur allemand, le destroyer canadien « **HMS « Athabaskan** » repose par 83 mètres de fond au large de l'île Vierge, là où, 79 ans plus tôt, il n'a mis que quatre minutes pour sombrer. À son bord, 128 des 271 marins périrent. Un combat dont les anciens se souviennent et qui a résonné dans toute la commune. 44 survivants furent repêchés par l'« Haïda », Sister ship de l'« Athabaskan » et 83 par les allemands, Le T24 et une flottille de secours venus de l'« Aber Wrac'h », et faits prisonniers. Au cours des jours qui suivirent cet engagement, la mer rejeta tout au long de la côte, de l'île de Batz au sud-Finistère nombre de cadavres des 128 marins qui avaient sombrés avec leur navire.

La cérémonie annuelle organisée à la mémoire des 128 marins canadiens s'est déroulée le samedi 29 avril, au mémorial érigé au lieu-dit Kerlouarn. Cette stèle a été érigée, en 2017, à l'initiative de M. Jean-Luc Conchis, chef du projet devoir de mémoire et représentant du lycée Antonin Carême de Savigny Le Temple.



Etaient présents Françoise Plouviez-Dias, sous-préfète de Morlaix, Joya Donnelly, ministre conseillère aux affaires politiques, et culturelles de l'ambassade du Canada, Capitaine de frégate Philippe de Pindray d'Ambelle, délégué militaire départemental adjoint, de Jacques Outchakoff, représentant l'association bretonne de recherches archéologiques et historiques en activités maritimes, Christian Colliou Maire de Kerlouan et des membres du conseil municipal, du conseil municipal jeunes, des représentants des associations patriotiques et d'un grand nombre de porte-drapeaux de la communauté des communes.

Au cours de la cérémonie, un témoignage sonore évoquant le drame a été diffusé. Dans une litanie émouvante de 4 minutes 53, il retrace le destin de ce navire canadien de 1 854 tonnes d'acier, construit en pleine guerre en Angleterre, qui a sillonné les mers d'Europe et qui fut coulé au large de nos côtes cinq semaines avant le débarquement de Normandie, sans avoir jamais eu l'occasion de naviguer dans les eaux de sa mère patrie.

La veille une délégation de Kerlouan et de l'association « PQVLM », accompagnants Mme Joya Donnelly, s'est rendue dans une partie des différentes communes où reposent les corps des marins disparus : île de Batz, Sibiril, Brignogan plages, Landéda et Plouescat afin d'effectuer un dépôt de gerbes et rendre hommage aux malheureux disparus.

Bernard Jambou
Président de la section des officiers marinières de Kerlouan
et président des associations patriotiques de Kerlouan



DÉCLARATION DES BIENS IMMOBILIERS. Vous avez jusqu'au 30 juin !

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ? Savez vous que vous avez l'obligation, pour la première fois cette année, de déclarer le statut d'occupation de ce bien ?

Cette démarche est distincte de la déclaration de revenus et vous avez jusqu'au 30 juin pour la remplir.

L'objectif est de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe sur les résidences secondaires ou de la taxe sur les logements vacants.

Rdv sur votre espace [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

TITRES D'IDENTITÉ : Depuis le 12 avril 2023 le renouvellement des titres d'identité en raison d'un changement d'adresse est provisoirement suspendu pour donner la priorité aux usagers ayant besoin d'un renouvellement en cas de titre expiré, perdu ou volé. Sachez qu'il n'y a aucune obligation légale et réglementaire à renouveler un titre d'identité en cas de changement d'adresse et aucune sanction n'est prévue pour les usagers présentant un titre dont l'adresse indiquée n'est pas exacte ou actualisée.

À savoir : vous passer un examen ou le permis de conduire ?

Sachez que vous pouvez présenter une carte nationale d'identité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans, ils restent valables.

TABAC-INFO-SERVICE.FR : Le site pour vous aider à arrêter de fumer.

Comment arrêter de fumer ? Quel est le meilleur moment ? Comment faire face à l'envie de refumer ? Retrouver sur le site [tabac-info-service](https://tabac-info-service.fr) toutes les informations pratiques pour vous accompagner dans cette démarche pour arrêter la cigarette.

ASSURANCES : Partir devient plus facile. Depuis le 1er juin 2023 il est possible de mettre fin à ses contrats d'assurance par voie électronique. Cette résiliation « en 3 clics » s'étendra à de nombreux autres services (téléphonie, électricité, mutuelle...).

La « Météo des forêts »

Depuis le 1er juin Météo France publie la « Météo des forêts » pour informer les Français sur le niveau du danger de feu.

Cette météo indique le niveau de danger de feu avec une échelle de quatre couleurs, compréhensible par tous : vert : risque faible * Jaune : risque modéré * orange : risque élevé * rouge : risque très élevé.

Objectif du dispositif : informer et sensibiliser les Français au risque de feux afin qu'ils adoptent les bons réflexes pour éviter les départs de feux.

REPARABILITE: un bonus réparation doublé

Dans le but d'inciter les consommateurs à sauter le pas de la réparation, l'exécutif doublera le montant du bonus dès le 1er juillet. Il passera, par exemple, de 15 à 30€ pour un aspirateur, à 50€ pour un mobile et jusqu'à 90€ pour un ordinateur portable . Le nombre de réparateurs sera aussi revu à la hausse.

Liste sur [Annuaire-qualirepar.ecosystem.eco](https://annuaire-qualirepar.ecosystem.eco)

Si vous souhaitez obtenir cette aide, rien de plus simple, elle est automatiquement déduite de la facture par le professionnel agréé.

COVID-19 La dose de rappel doit être faite : * Deux fois par an au printemps et à l'automne pour les personnes de plus de 80 ans. * Tous les ans à l'automne pour les personnes de 65 à 79 ans.

Chers amis de l'Entraide Marine – ADOSM,

L'année 2023 est déjà bien entamée. Pour notre association, la période est très importante car nos assistantes sociales viennent de calculer les bourses que nous versons annuellement aux orphelins de marins et enfants de blessés que nous soutenons. Près de 300 virements sont allés vers leurs destinataires, collégiens, lycéens, étudiants, et, même si nous n'attendons rien en retour, les remerciements affluent :

« Ma famille et moi vous remercions du soutien apporté !...L'impact de la blessure est bien réel et je dois digérer cette souffrance du quotidien. Au-delà du soutien financier, votre soutien humain, moral, votre élan du cœur nous apporte l'énergie nécessaire afin de ne pas sombrer ! »

« Faisant suite à votre courrier en référence, je vous informe avoir bien perçu le deuxième versement de la bourse. Cette aide généreuse de la part de l'association ADOSM nous permet de mieux supporter l'épreuve que nous traversons, mes deux filles et moi-même. »

« Je vous contacte pour vous confirmer la réception de votre très apprécié virement, qui va me permettre de terminer ma licence avec confiance. Merci beaucoup, à la commission et à la personne qui lira ce mail, pour le geste. »

En septembre dernier, ce sont aussi 120 aides à l'enfance qui ont été versées pour les plus jeunes jusqu'à la fin du primaire.

Au mois de septembre également, dix marins blessés ont pu bénéficier d'un stage de reconstruction sous le beau soleil toulonnais, organisé par la CABAM (Cellule d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux familles de la Marine), et financé par l'Entraide Marine.

Nous avons par exemple, dans le désordre et selon l'arrivée des demandes ou des besoins, tout au long de l'année :

rempli des réfrigérateurs ou simplement une assiette quand il n'y avait même pas de réfrigérateur, financé l'achat d'un billet d'avion pour aller voir un parent gravement malade au bout du monde quand une solde de matelot ne le permet pas,

commandé une stère de bois pour aider une famille à se chauffer,

régulé le troisième trimestre d'une école à la suite du décès d'un des deux parents de l'étudiant,

accordé des aides aux obsèques pour des familles endeuillées de marins d'active,

accompagné une maman seule dans ses démarches,

écouté d'une oreille attentive des familles dans l'épreuve,

étudié le budget d'une famille que la longue maladie d'un de ses membres a plongé dans la précarité,

fourni des kits d'hygiène pour des marins rapatriés dans un hôpital parisien,

et bien d'autres actions ...

Tout cela, c'est en grande partie grâce à la générosité de nos mécènes et partenaires que nous pouvons le faire. Nous nous démenons aussi pour organiser des ventes, des concerts, des pièces de théâtre, des soirées etc.

Mais nous avons aussi beaucoup besoin de vous, donateurs particuliers ! Sans vos adhésions et votre fidélité, nous pourrions perdre notre statut d'utilité publique qui nous donne ce privilège de pouvoir éditer des reçus fiscaux. Et bien oui, si vous ne le saviez pas encore, sachez que si vous payez des impôts, vous pourrez déduire 66% du montant de votre don.

Par exemple, si vous donnez 50€, cela ne vous coûtera en réalité que 17€.

Les temps sont durs pour tout le monde, mais ils le sont d'autant plus pour ceux pour qui c'était déjà difficile, ou qui basculent un jour du côté de nos bénéficiaires. Car cela peut arriver à tout le monde d'avoir besoin d'aide.

Alors, merci du fond du cœur pour la vôtre.

A NOTER



Depuis 1938, Au Col Bleu coud galons, médailles et écussons sur l'uniforme des marins, du matelot à l'amiral. Un petit atelier rempli d'histoire et d'anecdotes.

Ce lieu incontournable pour les amoureux de la Marine à Brest va changer d'adresse. Mais pas pour aller bien loin ! Le magasin, actuellement installé au 2 rue de la Porte à Recouvrance, va déménager et s'agrandir au 19 rue de la Porte, à quelques pas de son emplacement actuel.

